BULLETIN MUNICIPAL N°40

Année 2018

Mairie de Sainte-Feyre

Photos prises par M. Jean-Claude FEVRIER

Le mot du maire

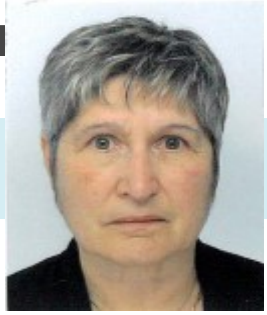

1998—2018 : Vingt ans après la victoire de la coupe du monde, c'est encore une nouvelle victoire de notre équipe de foot qui a rassemblé la France entière…

1918 — 2018 : Cent ans après la signature de l'Armistice de la première guerre mondiale, la France se souvient…

Cette fin d'année est marquée par le mouvement des « gilets jaunes ». Leurs demandes mettent en avant la question du pouvoir d'achat, le chômage de masse, etc. Ils réclament une meilleure justice sociale. Les week-ends de colère et de violence sont lourds de conséquences. Ils débouchent sur une crise sociale et politique. Au-delà des revendications, c'est la démocratie qui est en crise.

L'année 2018 restera marquée dans les mémoires pour la sécheresse qui a mis en difficulté nos agriculteurs creusois...Paradoxalement, nous nous souviendrons des crues catastrophiques de l'Aude.

Ainsi les années s'égrainent : la vie est courte et fragile.
Chercher à la rendre la plus douce doit être au cœur de nos réflexions et de nos agissements.

Nos espoirs communs ne font pas disparaître les obstacles : C'est en essayant de forger l'avenir de notre belle commune, en puisant dans notre imagination, notre énergie et nos ambitions que nous continuerons notre engagement.

C'est de cette façon que nous progresserons dans nos différents projets.

Voici donc, notre traditionnel bulletin municipal qui va nous permettre de découvrir un peu mieux l'actualité de notre commune, les petits et les grands travaux réalisés (ou à venir) et quelques unes des manifestations qui ont eu lieu cette année.

Ces fêtes de fin d'année qui arrivent, seront une période de joie et de bonheur pour certains, mais aussi une période difficile à passer pour d'autres. Les élus se joignent à moi pour avoir une pensée sincère et chaleureuse en direction des plus défavorisés, à ceux qui traversent des moments douloureux, à ceux touchés par la maladie et tous ceux qui sont seuls.

Je souhaite à chacun une bonne santé, un optimisme pour aller de l'avant, des belles rencontres qui éclairent le quotidien et une réelle bienveillance qui favorise la vie collective. Bonnes fêtes à vous !

Les élus de Sainte-Feyre vous souhaitent un très joyeux Noël et vous invitent aux vœux de la commune qui auront lieu le :

Samedi 05 janvier 2019 à 15 h 00 à la salle Géo Legros de Sainte-Feyre.
Vous y êtes tous cordialement invités !

Le repas communal proposé par le CCAS aura lieu

le 12 janvier 2019 à 12 h à l'Espace Raymond Poulidor

Hommage à Mme Guinot Christiane

Christiane GUINOT nous a quitté au mois d'avril.
L'annonce de sa disparition a plongé un grand nombre de Saint-Feyrois dans un réel émoi.
Une grande partie de sa vie s'est déroulée ici, d'abord route de la Marche, puis au Puy Durand où elle a élevé ses trois enfants : Annie, Joëlle et Pascal.
Puis, elle a intégré le Centre Médical National de Sainte-Feyre en 1982 où elle était responsable de la boutique et distribuait journaux et courrier aux malades.
C'est en 1989 qu'elle aura été élue au sein du Conseil Municipal pour la première fois ; elle y siégera 19 années consécutives !

Elue cinquième adjointe par ses collègues le 18 juin 1995, elle aura en charge, le temps d'un mandat, la vie associative de Sainte-Feyre.
Cette fonction peut en partie expliquer son fort engagement associatif qu'elle montrait toujours par sa présence aux diverses assemblées générales mais aussi par son habituel investissement bénévole. Outre cet attachement à la vie associative, Christiane a assumé maintes responsabilités dans plusieurs commissions municipales et représenté la commune au sein de divers syndicats et organismes tels que le SIVU (repas à domicile), le CNAS (Comité National de l'action sociale).
Elle était encore membre au conseil d'administration du CCAS (Centre Communal de l'action sociale) où elle siégeait avec beaucoup d'assiduité.
Membre active de l'UDAF, elle militait encore pour le développement des activités et des services aux familles dans différents domaines.
Libérée de ses obligations professionnelles, Christiane a pu s'adonner à ses loisirs préférés : son jardin, les promenades, la cueillette de champignons à l'automne, mais surtout la pétanque.
Christiane était la cheville ouvrière du club où elle oeuvrait toujours avec le sourire.
Sa loyauté et aussi sa constante bonne humeur lui ont permis de nouer de solides amitiés.
Christiane était aimée pour sa gentillesse, son humanisme. Elle était appréciée pour sa discrétion, son humilité et aussi pour son immense générosité.
Toujours prête à aider, à donner de son temps pour les autres, c'était une femme de conviction et d'engagement.
Ces quelques mots du poète Paul Eluard sont pour elle :
« Ce sont les choses les plus simples qui donnent à l'existence tout son sens. Il nous faut peu de mots pour exprimer l'essentiel.»
Sa mémoire restera à jamais liée à l'histoire de Sainte-Feyre !

Installation du médecin généraliste

Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Edmond MATHEOSSIAN.
Il effectuera ses consultations au cabinet médical situé 6 route d'Aubusson à proximité de la pharmacie.

Pour information, le docteur consultera à compter du 4 février 2019 les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9 h à 12 h, et l'après-midi sur rendez-vous à partir de 15 h, le samedi matin de 9 h à 12 h.
De plus, il effectuera quelques consultations à domicile pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Le Conseil Municipal

Madame le Maire : Nadine DUFAUD	Préside toutes les commissions, gestion des finances et du personnel
1er adjoint : Jean-Claude SOUTHON	Eau, assainissement, informatique
2ème adjoint : Jean-Luc MARTIAL	Bâtiments communaux, entretien, construction, patrimoine, réseaux électriques, téléphoniques, accessibilité, sécurité
3ème adjoint : Jean-Claude JANOT	Urbanisme, Cher de Lu III, commissions de sécurité
4ème adjoint : Jean-Yves COUTURIER	Voirie, chemins, forêt communale, incivilités, Sécurité routière, fleurissement
1er conseiller délégué : Jean-Claude CHOPINET	Vie scolaire, périscolaire, restaurant scolaire
2ème conseillère déléguée : Anne-Marie MATHEVON	Vie associative, lien avec les personnes âgées
3ème conseiller délégué : Gérard DEMARLY	Communication, site internet

Les conseillers municipaux
Sylvie BAURIENNE, Christelle STEUX, Nathalie PESCHOT, Emilie BOURJON, Charly GIRAUD, Monique FAYE, Pierre AUGER, Isabelle GASPARD, Olivier DURAND, Sylvie BACHELART, Yannick PILIPOVIC

Toutes les personnes souhaitant rencontrer Madame le Maire ou un adjoint doivent prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05.55.80.00.17

Les conseillers communautaires
Nadine DUFAUD, Jean-Luc MARTIAL (Vice-Président), Jean-Claude SOUTHON, Pierre AUGER

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Du mardi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00.

Les Commissions municipales

Finances et gestion du personnel	Nadine DUFAUD, Jean-Claude SOUTHON, Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude JANOT, Gérard DEMARLY, Jean-Claude CHOPINET, Nathalie PESCHOT, Pierre AUGER, Sylvie BACHELART, Yannick PILIPOVIC, Monique FAYE, Emilie BOURJON
Urbanisme	Nadine DUFAUD, Jean-Claude SOUTHON, Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude JANOT, Jean-Yves COUTURIER, Gérard DEMARLY, Pierre AUGER, Isabelle GASPARD, Sylvie BACHELART, Yannick PILIPOVIC, Charly GIRAUD
Vie scolaire	Nadine DUFAUD, Jean-Claude SOUTHON, Jean-Claude CHOPINET, Christelle STEUX, Nathalie PESCHOT, Pierre AUGER, Sylvie BACHELART, Monique FAYE
Vie associative et communication	Nadine DUFAUD, Jean-Claude SOUTHON, Gérard DEMARLY, Anne-Marie MATHE-VON, Jean-Claude CHOPINET, Sylvie BAURIENNE, Christelle STEUX, Nathalie PESCHOT, Isabelle GASPARD, Monique FAYE, Emilie BOURJON
Bâtiments	Nadine DUFAUD, Jean-Luc MARTIAL, Gérard DEMARLY, Jean-Claude CHOPINET, Christelle STEUX, Isabelle GASPARD, Charly GIRAUD
Voies—réseaux y compris assainissement et eau	Nadine DUFAUD, Jean-Claude SOUTHON, Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude JANOT, Jean-Yves COUTURIER, Jean-Claude CHOPINET, Pierre AUGER, Isabelle GASPARD, Sylvie BACHELART, Yannick PILIPOVIC, Charly GIRAUD
Commission d'appel d'offres	Nadine DUFAUD Titulaires : Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude SOUTHON, Pierre AUGER Suppléants : Jean-Claude JANOT, Christelle STEUX, Isabelle GASPARD
Comité de pilotage eau	Nadine DUFAUD, Jean-Claude SOUTHON, Jean-Claude JANOT, Gérard DEMARLY, Jean-Claude CHOPINET , Pierre AUGER, Yannick PILIPOVIC
Commission santé	Nadine DUFAUD, Jean-Claude SOUTHON, Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude JANOT, Anne-Marie MATHEVON, Jean-Claude CHOPINET, Christelle STEUX, Nathalie PESCHOT, Pierre AUGER, Isabelle GASPARD, Sylvie BACHELART, Yannick PILIPOVIC, Monique FAYE, Emilie BOURJON
Aménagement du Gaudy	Nadine DUFAUD, Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude JANOT, Jean-Yves COUTURIER, Christelle STEUX, Pierre AUGER, Isabelle GASPARD
Politique d'accueil	Nadine DUFAUD, Isabelle GASPARD, Emilie BOURJON, Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL
Commission DSP (Délégation de service public)	Nadine DUFAUD, Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude SOUTHON, Pierre AUGER, Yannick PILIPOVIC, Jean-Claude CHOPINET, Jean-Claude JANOT, Sylvie BACHELART

Le personnel de la collectivité

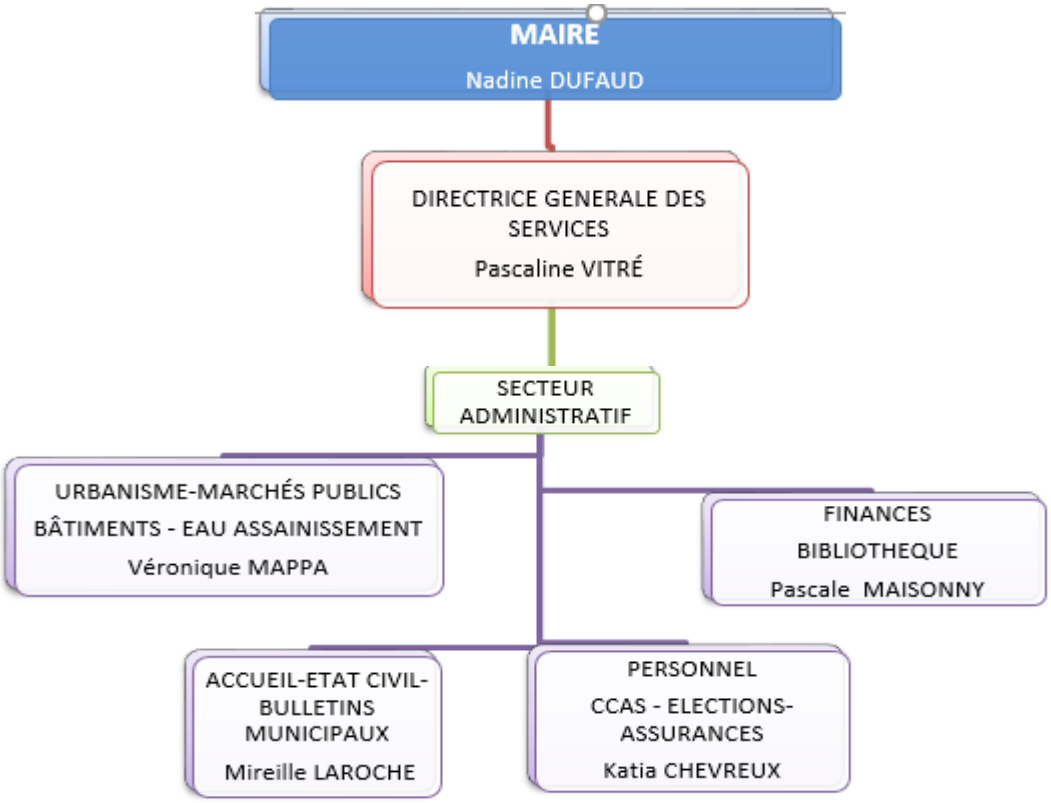

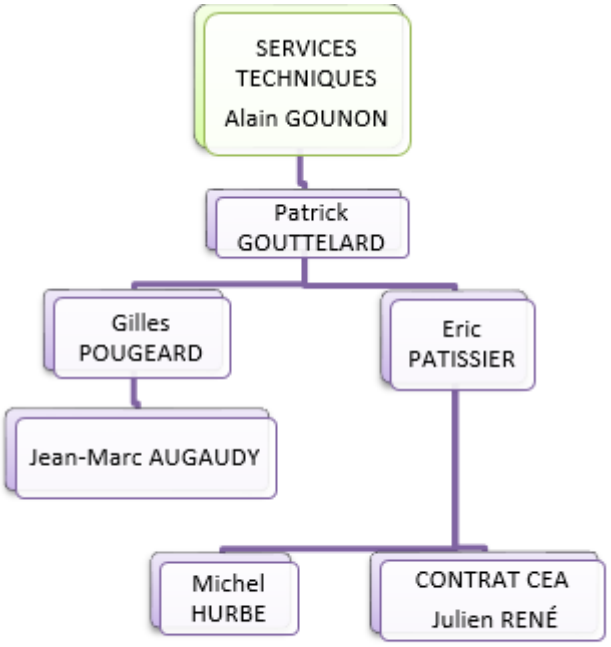

Le personnel de la collectivité

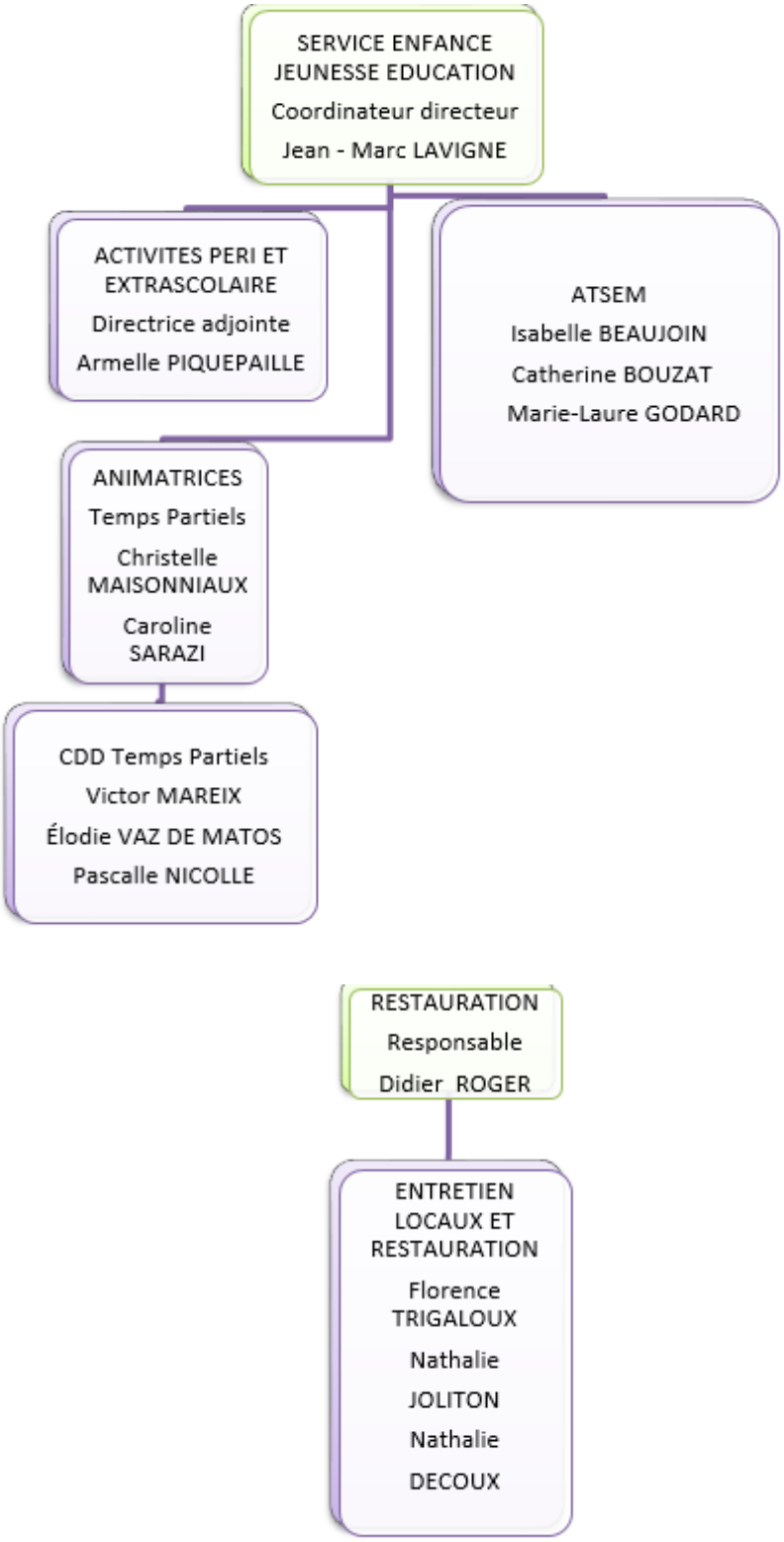

Budget

Budget Général - Résultats 2017									
FONCTIONNEMENT									
Dépenses		CA 2016	CA 2017	Evolution	Recettes		CA 2016	CA 2017	Evolution
011	Charges à caractère général	401 545 €	396 528 €	-1%	013	Atténuation de charges	55 463 €	20 753 €	-63%
012	Charges de personnel	881 853 €	904 312 €	3%	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	183 369 €	147 008 €	-20%
65	Autres charges de gestion courante	161 957 €	172 389 €	6%	73	Impôts et taxes	1 033 966 €	1 046 512 €	1%
66	Charges financières	80 720 €	64 837 €	-20%	74	Dotations, subventions et partici-pations	561 719 €	529 846 €	-6%
67	Charges exceptionnelles	1 073 €	9 690 €	803%	75	Autres produits de gestion cou-rante	19 921 €	26 030 €	31%
					76	Produits financiers		19 €	
					77	Produits exceptionnels	13 670 €	33 483 €	145%
	DEPENSES REELLES	1 527 148 €	1 547 756 €	1%		**RECETTES REELLES**	1 868 108 €	1 803 652 €	-3%
	opérations d'ordre	25 235 €	50 946 €			**opérations d'ordre**	14 910 €	20 100 €	
						excédent N- 1 reporté	80 000 €	100 000 €	
						Excédent de l'exercice	410 635 €	325 050 €	-21%
INVESTISSEMENT									
Dépenses		CA 2016	CA 2017	Evolution	Recettes		CA 2016	CA 2017	Evolution
20	Immobilisations incorporelles	11 916 €	5 324 €	-55%	21	Immobilisations corporelles			
21	Immobilisations corporelles	38 936 €	130 699 €	236%	10	Dotations, fonds, réserves	145 519 €	54 610 €	-62%
23	Immobilisations en cours	164 753 €	235 988 €	43%	13	Subventions	54 370 €	850 €	-98%
16	Remboursement capital des emprunts	180 731 €	163 449 €	-10%	1068	Excédent de fonctionnement N-1	251 262 €	310 634 €	24%
					16	Emprunts, cautions	150 650 €	250 000 €	
	DEPENSES REELLES	396 336 €	535 461 €	35%		**RECETTES REELLES**	601 801 €	616 095 €	2%
040	Transfert entre sections	14 910 €	20 100 €		040	Transfert entre sections	25 235 €	50 946 €	
	DEFICIT REPORTE	161 250 €		-3%		**TOTAL DES RECETTES D'INVESTIS-SEMENT**	627 036 €	667 040 €	6%
	TOTAL DES DEPENSES D'INVES-TISEMENT	572 496 €	**555 561 €**	-3%		**RESULTAT DE L'EXERCICE**	54 540 €	111 479 €	
	DEFICIT DE L'EXERCICE					résultat de l'exercice précédent		54 541 €	
	Restes à réaliser	167 908 €	189 701 €	13%		**restes à réaliser**	326 393 €	209 295 €	
	solde d'investissement	213 025 €	**185 614 €**	-13%					
	Résultat global de l'exercice	623 660 €	510 664 €						

Budget

Budget Général - Budget Primitif 2018

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	BP 2017	BP 2018	Evolution		Recettes	BP 2017	**BP 2018**	Evolution
011	Charges à caractère général	489 150 €	462 950 €	-5%	013	Atténuation de charges	14 100 €	14 000 €	-1%
012	Charges de personnel	933 230 €	942 800 €	1%	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	155 550 €	146 010 €	-6%
65	Autres charges de gestion courante	217 330 €	211 830 €	-3%	73	Impôts et taxes	1 042 600 €	1 026 770 €	-2%
66	Charges financières	82 000 €	70 000 €	-15%	74	Dotations, subventions et participations	516 810 €	511 800 €	-1%
67	Charges exceptionnelles	13 250 €	3 500 €	-74%	75	Autres produits de gestion courante	19 500 €	22 500 €	15%
	DEPENSES REELLES	1 734 960 €	1 691 080 €	-3%		**RECETTES REELLES**	1 748 560 €	1 721 080 €	-2%
023	**Virement à la section d'investissement**	113 600 €	30 000 €	-74%	042	Opérations d'ordre			
D002	Déficit reporté				R002	Résultat reporté	100 000 €		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 848 560 €	1 721 080 €	-7%		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 848 560 €	1 721 080 €	

INVESTISSEMENT

	Dépenses	BP 2017	**BP 2018**	Evolution		Recettes	BP 2017	BP 2018	Evolution
20	Immobilisations incorporelles	22 964 €	**5 000 €**	-78%	10	Dotations, fonds, réserves	54 400 €	29 200 €	
21	Immobilisations corporelles	176 320 €	**15 300 €**	-91%	13	Subventions	529 393 €	483 613 €	-9%
23	Immobilisations en cours	1 104 562 €	**816 055 €**	-26%	1068	Excédent de fonctionnement N-1	310 634 €		-100%
16	Remboursement capital des emprunts	175 650 €	**175 650 €**	0%	16	Emprunts, cautions	392 084 €	449 598 €	15%
	DEPENSES REELLES	1 479 496 €	**1 012 005 €**	-32%		**RECETTES REELLES**	1 286 511 €	962 411 €	-25%
					024	produit des cessions	24 845 €		
040	Opérations d'ordre				021	Virement de la section de fonctionnement	113 600 €	30 000 €	-74%
						Solde d'exécution positif reporté	54 540 €		
	restes à réaliser 2017		**189 701 €**		R001	**restes à réaliser 2017**		209 295 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 479 496 €	**1 201 706 €**	-19%		**RESULTAT DE L'EXERCICE**	1 479 496 €	1 201 706 €	

La vie scolaire et périscolaire

Les deux faits marquants de la rentrée scolaire 2018/2019 sont le retour de la semaine de quatre jours pour les deux écoles et la suppression d'une classe pour l'école élémentaire.
En début d'année 2018, suite à un vote à bulletin secret, les membres du conseil des deux écoles (enseignants, représentants des parents d'élèves et de la mairie) se sont prononcés en faveur de la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).
Malgré un effectif stable à l'école élémentaire (114 au lieu de 119) et en hausse à l'école maternelle (71 au lieu de 59), notre école élémentaire est passée de six à cinq classes sur décision du directeur d'académie, en dépit des recours de la mairie.

ECOLE ELEMENTAIRE			
Cinq classes : 114 élèves			
Directrice : Madame DUBOUIS			
NIVEAUX		**ENSEIGNANTS**	**Nombre d'élèves**
1ère classe	**Cours préparatoire Cours élémentaire 1ère année**	**Madame JANOT**	**22**
2ème classe	**Cours élémentaire 1ère année Cours élémentaire 2ème année**	**Madame DUBOUIS Madame DUDOGNON (le mardi)**	**17**
3ème classe	**Cours élémentaire 1ère année Cours élémentaire 2ème année**	**Madame MENAGER**	**25**
4ème classe	**Cours élémentaire 2ème année Cours moyen 1ère année**	**Madame GIRAUD**	**23**
5ème classe	**Cours moyen 2ème année**	**Monsieur LARPIN**	**27**
Horaires : 9 h / 12 h le matin et 13 h 30 / 16 h 30 l'après-midi Accueil : à partir de 8 h 50 le matin et de 13 h 20 l'après-midi			

ECOLE MATERNELLE			
Trois classes : 71 élèves			
Directrice : Madame BOULLU-CHATAIGNIER			
NIVEAUX		**ENSEIGNANTES**	**Nombre d'élèves**
1ère classe	**Toute petite section**	**Madame FALEMPIN Atsem : Mme BOUZAT**	**1 + 3 en 2019**
	Petite section		**21**
2ème classe	**Petite section**	**Madame BREDIER Atsem : Mme BEAUJOIN**	**9**
	Moyenne section		**10**
3ème classe	**Grande section**	**Madame BOULLU-CHATAIGNIER Atsem : Mme GODARD**	**27**
Horaires : 9 h / 11 h 45 le matin et 13 h 15 / 16 h 30 l'après-midi Accueil : à partir de 8 h 50 le matin et de 13 h 05 l'après-midi			

La vie scolaire et périscolaire

Risque attentat : un plan de sécurisation de nos deux écoles a été mis en place, tous les travaux prévus ont été effectués ; ils se sont terminés au mois d'août dernier par la pose de caméras de surveillance.
Journée éco-cityoyenne : La 4ème édition s'est déroulée le lundi 28 mai avec comme thème « les déchets ».

LE CENTRE DE LOISIRS

ACCUEIL PERISCOLAIRE				
Service proposé aux familles permettant : L'encadrement des enfants avant et après la classe et pendant la pause méridienne L'accompagnement scolaire (aide aux devoirs)				
Horaires Accueil	**LUNDI**	**MARDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
Matin	7H15/8H50	7H15/8H50	7H15/8H50	7H15/8H50
Midi élémentaire **Midi maternelle**	12/13H20 11 h 45 / 13 h 05	12H/13H20 11 h 45 / 13 h 05	12H/13H20 11 h 45 / 13 h 05	12H/13H20 11 h 45 / 13 h 05
Soir	16H30/18H30	16H30/18H30	16H30/18H30	16H30/18H30

	ACCUEIL DE LOISIRS				
Horaires Accueil	**LUNDI**	**MARDI**	**MERCREDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
Période scolaire			7H15/18H30		
Période de vacances	7h30/18h30	7h30/18h30	7h30/18h30	7H30/18H30	7H30/18H30
Informations et inscriptions : Tél 05.55.80.02.32 Mail : clsh-sainte-feyre@wanadoo.fr Page d'animation Facebook du centre de loisirs réalisée par les enfants « Les p'tit loupiots »					
Le centre est fermé les jours fériés et pour les vacances de Noël					

Ces dernières années, notre collectivité proposait des activités péri-éducatives très variées et de grande qualité mais avec le retour de la semaine de quatre jours, ces activités ont disparu les jours de classe. Le « plan mercredi » lancé récemment par le gouvernement devrait permettre aux enfants d'en retrouver la plupart dans les domaines de la culture, du sport et de la découverte de la nature.

RESTAURANT SCOLAIRE

Début 2017, nous avons signé une charte « des champs à l'assiette...de ma cantine » avec la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret qui nous engage à proposer davantage de produits locaux dans les menus de notre restaurant scolaire.
Au cours de l'année, de nombreuses actions ont été programmées par les associations chargées de l'accompagnement de ce projet (visites de cuisines et de fermes, ateliers sur les techniques culinaires, interventions auprès des scolaires).
Une classe de l'école élémentaire est allée visiter le potager de Saint Hilaire la Plaine, les enfants ont ramassé des légumes et des fruits qu'ils ont préparé le lendemain au restaurant scolaire pour le repas de midi (Menu : salade du potager, paupiette de dinde et printanière de légumes, compote pomme –rhubarbe).
Semaine du goût : le lundi 8 octobre, les artisans bouchers de la commune sont allés à la rencontre des élèves de CM2 pour transmettre leurs connaissances liées au goût et proposer les démonstrations de fabrication de pâtés qu'ils ont personnalisé, puis apprécié lors du repas.

Eau et assainissement

EAU POTABLE

Le diagnostic de notre réseau a mis en avant sa complexité. Nous avons mandaté les travaux de sectorisation de notre réseau qui se terminent à la fin de cette année. Nous allons procéder à la phase suivante qui consiste à la mise en place de la gestion des détecteurs connectés aux débitmètres. Les informations seront collectées par le gestionnaire de notre réseau afin de pouvoir détecter quotidiennement les éventuelles fuites.

Notre contrat d'affermage d'eau prend fin au 31 décembre 2018. Nous avons établi une nouvelle DSP (délégation de service public) concernant son renouvellement. Le nouveau contrat a été finalisé et est reconduit avec la société SAUR pour une durée de 9 ans.

L'année 2019 est la dernière année de gestion de l'eau potable par notre commune. La loi transfére la compétence eau/assainissement vers l'Agglomération du Grand Guéret à compter du 1er janvier 2020. Nous ne serons plus décisionnaires en ce qui concerne les travaux à réaliser sur notre réseau.

ASSAINISSEMENT

La station d'épuration à la gare est en fin de vie ; nous avons fait le choix, suite à une étude du Cabinet VRD'EAU , d'une connexion de notre réseau sur la station d'épuration de Guéret.

L'année 2018 nous a permis de négocier les modalités techniques et financières. Un accord a été trouvé et le cabinet d'études a pu finaliser le meilleur cheminement.

La consultation des entreprises est en cours et les travaux devraient débuter à la fin du 1er trimestre 2019 pour être terminés au cours du 4ème trimestre 2019 avant le transfert de la compétence.

11 novembre 1918—11 novembre 2018

A l'occasion du centième anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale, la commune de Sainte-Feyre a souhaité restaurer le monument aux morts et le carré militaire. Ceci a pu être réalisé grâce à l'aide financière et technique de l'ONAC et du Souvenir Français.

Le carré militaire est composé de 131 sépultures de soldats décédés au Sanatorium de Sainte-Feyre (actuel CMN) réquisitionné sous la dénomination « Hôpital complémentaire n° 38 » à partir du 1er janvier 1915. Un statut particulier est attribué à cet hôpital, celui de recevoir en majorité des soldats atteints de tuberculose. . Dès son ouverture, 86 blessés y furent accueillis, pour arriver à 350 malades le 17 avril 1916.

Au total, 3 200 poilus seront soignés à Sainte-Feyre.

On peut voir sur les tombes le nom de ces soldats qui viennent de tous les départements français mais aussi de différents pays : Sénégal, Chine, Tchécoslovaquie, Madagascar.

Le 20 juin 1919, l'hôpital complémentaire n° 38 a été restitué aux autorités civiles.

A l'occasion de cette commémoration, nous avons eu le plaisir de rencontrer la petite fille de l'un d'eux, venue de Bretagne., honorer la mémoire de son grand-père.

Urbanisme

Type de demande	2017	2018 (au 05/12)	Evolution
Certificat d'urbanisme	55	58	+ 5.6 %
Déclaration préalable	25	35	+ 40 %
Permis de construire	19	37	+ 94.7 %

PLU

Une révision du Plan Local d'Urbanisme est en cours. La compétence ayant été transmise à la Communauté d'agglomération du Grand Guéret, une enquête publique et des réunions publiques auront lieu courant 2019.

RAPPEL

Toute construction d'une surface d'emprise au sol* de 5m² et + doit faire l'objet d'une déclaration de travaux ou de permis de construire. N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie.
Exemple :

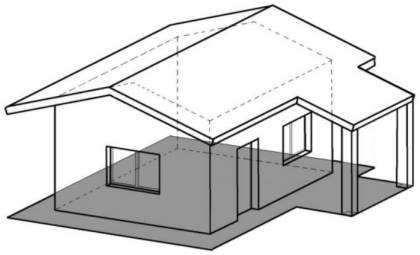

* L'emprise au sol est la projection verticale du volume d'une construction, tous débords et surplombs inclus.

LOTISSEMENT COMMUNAL CHER DE LU III

Les travaux d'aménagement du lotissement Cher de Lu 3 sont terminés :

- 14 lots ont été vendus et 8 maisons sont déjà en cours de construction
- 16 lots sont toujours disponibles
- 2 nouvelles rues ont été créées

PHOTO DE CHER DE LU 3

Voirie - Evolis

Service Voirie

-Un entretien habituel a été effectué sur nos routes en point à temps par Evolis. Les abords des routes communales et les pistes agricoles ont fait l'objet de fauchage et d'élagage habituels « ADABC ».

-Les chemins de randonnée ont été entretenus par une entreprise de réinsertion pour ceux dont nous avons la charge.

-Le non respect de la vitesse règlementée dans la traversée de nos villages est malheureusement encore d'actualité, les services de gendarmerie ont été avisés.

-Il est à rappeler que chaque propriétaire de parcelle inculte a un devoir d'entretien vis-à-vis de ses voisins. Nous sommes intervenus sur différents cas en cours d'année.

-La réfection d'un mur de soutènement à Lavaud a été réalisée par la Société EVOLIS 23, nous avons pu bénéficier d'une DETR.

Déchets Evolis

Les « territoires pilotes »,c'est-à-dire 33 communes (canton Bénévent Grand-Bourg et Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche) ont été concernés par une nouvelle collecte en 2018. A compter du 1er janvier 2019, c'est bien l'ensemble du territoire d'EVOLIS qui sera impacté. Les bacs individuels ont été distribués et les informations définitives vous parviendront avant le début du nouveau plan de ramassage.

Ce nouveau mode de collecte, décidé par le Conseil d'Administration d'Evolis, vise à réduire le volume des déchets collectés.

Le site d'enfouissement de Noth vient d'être fermé définitivement fin novembre. Les ordures ménagères devront être acheminées vers les départements limitrophes, d'où un coût important.

Evolis reste à votre disposition pour tout renseignement.

Numéro de téléphone : 05.55.89.86.06

Bâtiments

CONTENTIEUX - ESPACE SPORTIF « RAYMOND POULIDOR »

Lors de la construction du gymnase en 2003, l'entreprise qui assurait le terrassement, en remblayant autour de la construction, a endommagé le mur côté ouest.

Les travaux ont été arrêtés pendant près de 6 mois : en effet la commune n'avait pas souscrit d'assurance dommages ouvrages (le rôle de cette assurance est de permettre la continuité des travaux en cas de désordres).

L'entreprise en cause a finalement pris à sa charge les travaux, après un arrangement amiable avec l'entreprise de gros œuvre. Ces travaux ont été réalisés sans suivis d'architecte, sans comptes rendus et réceptionnés sans réserves. Quelques mois après, il a été constaté la présence d'eau au niveau du sol. L'expert nommé a demandé à ce que le niveau de l'étang soit baissé, pour vérifier que la présence d'humidité ne provenait pas du plan d'eau. Malheureusement, aucun constat ne fait état de l'incidence de la baisse du plan d'eau...

En 2013, nous avons constaté un décollement du revêtement de sol à plusieurs endroits. Des travaux de réparation ont été réalisés à titre provisoire et il a été déposé une requête au Tribunal Administratif. Un nouvel expert a été nommé. Son rapport met en évidence que lors de la reconstruction du mur, le drain situé sous la semelle de la fondation avait été placé au dessus du niveau du sol fini, ce qui explique les remontées d'eau dans le bâtiment.
Le jugement du Tribunal Administratif rendu le 31 juillet 2018 rejette la requête de notre commune et nous condamne à 1 500 € de dommages et intérêts.
Notre collectivité ne saurait faire appel de ce jugement, de par la non-contestation des travaux réalisés en 2003, hors maîtrise d'œuvre et surtout sans aucune réserve.
Une tranchée drainante devrait être réalisée en 2019 pour un montant de 53 941 € HT puis le remplacement du revêtement de sol en 2020 pour une estimation de 60 000 € HT.

TRAVAUX 2018

Sécurisation des écoles :
Ces travaux font suite aux recommandations du référent sureté de la gendarmerie : serrures, opacification des vitres, changement de porte en maternelle, portail électrique, surélévation de mur et clôture, caméras de surveillance. Les travaux sont terminés.
Montant des travaux : 51 615.59 €
Subventions d'Etat: 36 238.14 €

Achat de la maison « Gaudriot » et aménagement du local médical :
Le Conseil Municipal a fait le choix d'acquisition du cabinet du Docteur Gaudriot pour l'installation du médecin. Ce local sera accessible aux personnes à mobilité réduite et répondra aux normes en vigueur. Les travaux sont effectués par des entreprises locales.
Engagement des travaux : achat maison Gaudriot : 47 000 € ; frais de notaire : 1 571 € ; travaux : 43 002 € HT ; frais annexes : 2 066 €.
Subventions d'Etat : 15 774 €
Fond de concours Agglomération du Grand Guéret : 15 000.00 €
Réception des travaux prévue en décembre 2018

Isolation phonique du local du kinésithérapeute :
Le praticien de santé nous a fait part que le manque de discrétion d'un box à l'autre, n'était pas acceptable pour la prise en charge de ses patients.
Des travaux d'isolation phonique ont été nécessaires pour un montant de 3 073 € TTC.

Travaux financés avec l'aide de la Communauté d'Agglomération (subventions TEPCV
Territoire à énergie positive et croissance verte)
Remplacement de la chaudière de la salle « Géo Legros » : 10 634.40 € TTC
Les portes et fenêtres de la maternelle : 51 961.50 € TTC
Borne à rechargement électrique pour les véhicules légers installée Place de la Mairie.

Son fonctionnement par carte bancaire est de 3 € la recharge.

Réfection des peintures de la maison des associations

Suite à sa mise en conformité (Personnes à Mobilité Réduite), l'ensemble des menuiseries ont été repeintes par une entreprise locale pour 2 688 € TTC.

Réfection d'une partie d'un mur au cimetière :

Le mur situé au dessus du carré militaire était en très mauvais état. Il a été rénové par une entreprise locale pour un montant de 7 100 €. Nous avons pu bénéficier d'une subvention de 35 %.

TRAVAUX 2019

Accueil de Loisirs sans Hébergement : le permis de construire modificatif a été accordé. Les travaux vont débuter le 14 janvier pour une durée de 12 mois. Cet équipement est très attendu puisque nos locaux ne sont plus en conformité avec les normes actuelles et nous privent de l'accueil des enfants de moins de trois ans. Son emplacement près des écoles et du restaurant scolaire sera très apprécié par les enfants et leurs familles. D'ores et déjà, nous nous excusons auprès des riverains par les gênes occasionnées par les travaux.

WC publics : Conformément au plan d'accessibilité des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite seront réalisés. Le coût estimatif est de 60 000 €. Le lieu retenu se situe entre la poste et l'entrée de l'école élémentaire. A la demande des parents d'élèves, il est également inscrit un abri qui se situera entre les deux portails de l'école élémentaire.

La mise aux normes des vestiaires du foot :

L'équipe dirigeante du club sportif a étudié avec la municipalité les travaux à réaliser pour rendre les locaux aux normes. Une estimation du coût devrait nous parvenir afin d'inscrire en 2019 le choix de l'architecte qui réalisera le suivi des travaux.

LA SANTE DE NOS FORETS

Cet été restera dans les annales avec ses températures élevées un prolongement de la sécheresse très tard en automne. Le printemps avait pourtant bien débuté avec d'importantes précipitations qui ont alimenté les réserves en eau du sol et permis une bonne croissance printanière.

Depuis la fin août, les arbres ont changé d'aspect avec un flétrissement important du feuillage, un dessèchement prématuré des feuilles et des problèmes sanitaires importants. Les propriétaires et les équipes communales devront être vigilants au printemps pour étudier l'impact de la sécheresse sur les arbres de nos campagnes, en particulier le chêne, le hêtre et le frêne.

L'autre victime en 2018 est l'épicéa commun, victime d'un scolyte (Ips typographe). Les attaques des scolytes sur les épicéas sont entrées en phase épidémique sur la quasi-totalité des pessières de la moitié nord de la France, particulièrement dans les plaines et les zones montagneuses de basse altitude.

Au début, quelques taches rouges apparaissent dans le paysage puis le peuplement est totalement touché avec des arbres secs en quelques semaines. L'écorce se décolle avec de jolis dessins dans le bois (typographie).

Plus largement en Europe, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la République Tchèque et la Suisse sont aussi concernées par une situation épidémique avec des volumes d'épicéas morts très conséquents totalisant plusieurs millions de m3. Les facteurs impliqués dans le déclenchement de cette épidémie sont liés :

-aux sécheresses et chaleurs estivales qui ont sévi depuis 2015 et notamment celle de 2018, ce qui a probablement permis une explosion des populations ;

-aux chablis hivernaux dispersés (tempête Eleanor notamment, dans le Grand-Est) qui n'ont pas forcément été exploités et sortis à temps des forêts. Les bois restés à terre ont constitué une source de lieux de reproduction ;

Le printemps prochain sera une période très importante pour l'évolution des populations : un printemps humide et froid limitera l'envol et la reproduction future qu'un printemps « normal », voire chaud et sec, permettra aux populations actuelles d'essaimer normalement et d'attaquer de nouveaux sujets.

Les propriétaires constatant des dégâts dans leur forêt doivent rapidement faire exploiter leurs bois. L'animateur de la charte forestière peut apporter des conseils gratuits au 05.55.52.31.56.

Laurent RIVIERE, Office National des Forêts

Quelques animations 2018 :

Association creusoise de Taï Chi Chuan

Depuis 2005, Pascal Labesse encadre sur Ste-Feyre un cours dit « séniors »- **mais intergénérationnel dans les faits !**- les lundis de 17 h à 18 h au 1er étage de la salle des fêtes Géo Legros. Cadre agréable et ambiance conviviale sont garantis pour pratiquer le taï chi, le chi-kong et la gymnastique chinoise avec un enseignant professionnel au sein d'une association reconnue et agréee par la DDCSPP (ex jeunesse et sports). Les bienfaits que l'on peut en attendre sont : souplesse musculaire et articulaire (avec diminution des douleurs arthritiques), sens de l'équilibre, respiration libre et ample, concentration et meilleure résistance au stress par développement de la faculté d'adaptation. Si cet horaire du lundi après-midi ne convient pas, 5 autres cours où sont alternées pratique assise et pratique debout. Ces derniers cours à faible effectif—**tout à fait ouverts aux Saint-Feyroise(es)**, ce, dans la limite des places disponibles—permettent à des personnes peinant à pratiquer debout pendant 1 h de profiter des bienfaits de ces disciplines asiatiques censées aider à mieux vieillir et réputées pour leur douceur : raisons pour lesquelles de plus en plus de médecins, kinésithérapeutes et ostéopathes les recommandent.

Même si débuter tôt est mieux, **le cours de Sainte-Feyre peut être intégré en cours d'année sans problème.** Pour plus de renseignements voir le site « taichicreuse.com » ou appeler Pascal Labesse au 05.55.52.34.45.

Association PEP'S

Parmi les choses qui rendent notre commune si sympathique, il y a sans conteste la richesse de son tissu associatif. Pour pratiquer un sport, partager un repas, presser le jus de pomme, marcher derrière la fanfare, faire un loto et bien d'autres choses encore, nous pouvons compter sur nos associations. L'une d'entre elle est née il y a plus d'une dizaine d'années sous l'impulsion d'un groupe de parents. Ils avaient remarqué avec quelle facilité leurs enfants créaient des liens entre eux au sein de leur école, ne mettant que quelques jours à mémoriser les prénoms de l'ensemble de leurs camarades, alors que leurs parents pouvaient passer l'année scolaire entière à n'échanger que politesses furtives devant les grilles et sur les parkings. Bien décidée à leur permettre de se rencontrer, l'association des parents d'élèves devenue plus tard Pep's, prit en main l'organisation d'évènements festifs qui jalonnent toute l'année scolaire.

C'est ainsi que se renouvellent, d'année en année, rien de moins que la bourse aux jouets et aux vêtements, la boum de Noël, le carnaval, le vide-grenier et cerise sur le gâteau, la fête des écoles, évènements toujours joyeux au cours desquels se côtoient parents, enfants, grands-parents, mais aussi enseignants et animateurs de la garderie-centre de loisirs. Ils se réunissent, discutent, s'amusent, partagent, apprennent à se connaître et repartent avec des souvenirs plein la tête et de quoi remplir les albums de famille.

Mais rien de tout cela ne pourrait exister sans le noyau de parents qui se réunissent le soir, environ tous les deux mois, se répartissent les tâches, s'organisent, s'échangent mails et sms pour qu'aboutisse chaque projet, avant de pouvoir célébrer leur réussite avec la satisfaction de la mission accomplie. Malheureusement, comme dans la plupart des associations, le mouvement s'essouffle. A la rentrée prochaine, Pep's verra ses effectifs réduits de moitié, du fait du départ au collège des enfants de bon nombre de ses membres actifs. Sans la relève, l'aventure Pep's pourrait bien prendre fin. Si vous vous titillez, chers parents et grands-parents pour une active participation tout au long de l'année ou un simple coup de pouce sur un ou plusieurs évènements, vous pouvez contacter Mathilde, notre présidente au 06.81.19.31.50 ou venir à notre rencontre lors de nos festivités.

Bien à vous, l'équipe Pep's (Parents-Enfants-Partages-Sainte Feyre).

Le Foyer Rural

Qui sommes-nous ?

Le FRJEP (Foyer Rural pour les Jeunes et l'Education Populaire) de Sainte-Feyre est une association historique, puisqu'elle existe depuis le 10 mai 1969 !

Le FRJEP a un caractère récréatif, éducatif, fédérateur, rassemblant tous les habitants, jeunes, ados, âgés, sans aucune différence.

Quel est notre but ?

Créer du lien, proposer des animations culturelles, festives, où chacun a plaisir de se rencontrer, se retrouver, échanger, se divertir, rompre l'isolement, rechercher un lien social, etc…

Proposer différentes activités et sorties pour permettre à chacun d'en profiter à moindre coût.

Nos activités

Gymnastique douce : lundi matin de 9 h 15 à 10 h 15— salle Géo Legros

Gymnastique d'entretien : Lundi et jeudi de 20 h 00 à 21 h 00—Espace Raymond Poulidor

Yoga : Mercredi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 45—salle Géo Legros

Agir pour le patrimoine : Randonnées découverte du patrimoine de la commune, ouverture de chemins, parcours à thème, etc.

Manifestations : Fondu-frites, foire aux vins et produits du terroir, randonnée téléthon, journée du patrimoine, etc.

Sorties : Bowling, théâtre, voyage-découverte sur la journée, parc d'attraction, etc.

Comment adhérer ?

L'adhésion au FRJEP est de 5 € par personne pour l'année.

Sans contrainte, elle permet d'être informé sur les manifestations à venir, sorties proposées et faire connaissance des différentes sections du FRJEP avec possibilité de tester chaque activité 2 fois, gratuitement, sans engagement.

Une question ? Une idée à proposer ? Rejoignez-nous !

Annabelle 05.55.61.91.35, Isabelle 05.55.80.05.70, Brigitte 05.55.80.05.55

Adresse : FRJEP, Mairie 23000 Sainte-Feyre

Frjep SAINTE-FEYRE

Calendrier -la vie associative -

Premier semestre 2019

	Salle Géo Legros	Espace Raymond Poulidor
Janvier	Les 25 et 26 janvier —spectacle Théâtre EUZOT	Le 06 janvier—AEL Guéret —Loto Le 12 janvier—repas communal
Février	Le 10 février—club de l'Amitié—Loto	
		Le 17 février—AEL Guéret—Portes ouvertes et loto
		Le 23 février—Rapid foot—repas
Mars		Le 2 mars—Comité de Jumelage—Choucroute
	Le 09 mars— Los Viroulais dau Gaudi—Bal folklorique	Le 10 mars—O Fil dé Z'arts—Puces couturières
		Le 16 mars—Ste Feyre Animations Soirée cabaret
	Le 24 mars—Fête du livre	
Avril		Le 06 avril—Chevaliers du Boudin Noir— 10ème repas du Chapitre
		Les 13 avril– Rapid Football Club—loto
	Le 27 avril—Los Viroulais dau Gaudi –repas du muguet	
Mai	Les 17, 18 et 19 mai—venue des amis de KINTZHEIM Le 26 mai—Elections européennes	Le 11 mai—club de Badminton Tournoi nocturne
Juin	Le 09 juin—Foyer Rural—Fête des produits régionaux	Les 1er et 02 juin—club de Badminton fête ses 15 ans
	Le 16 juin - Ste Feyre Animations—Paella	

Les croqueurs de Pommes—Fleurissement

MAIS QUI SONT DONC LES CROQUEURS DE POMMES … ?

Les Croqueurs sont des passionnés du verger, militants pour la sauvegarde des variétés locales et particulièrement la POMME, toujours très consommée. Cette **association a pour buts** la recherche, la sauvegarde du patrimoine génétique fruitier, la promotion des variétés fruitières méritantes, l'information et l'éducation du public. Les Croqueurs sont regroupés en une association nationale, basée à Belfort (90), qui a vu le jour en 1978, employant deux permanents. Aujourd'hui, forte de 8 500 adhérents au niveau national, cette association est divisée en 64 sections locales qui officient sur un département ou sur une partie de celui-ci, comme une région agricole ou naturelle.

La section des **CROQUEURS DE LA CREUSE** s'est créée en 2004 (avec la montée en puissance de la Fête de la Pomme creusoise de Sainte-Feyre), regroupant chaque année une cinquantaine d'adhérents et proposant diverses activités :

-commande groupée de porte-greffes, échange de greffons,
-démonstration et initiation à la taille, au greffage et à la conduite d'un verger,
-sensibilisation auprès d'établissements scolaires,
-visite de vergers et d'entreprises de transformation avec valorisation de fruits locaux,
-tenue de stand lors de manifestations sur le département.

Venez découvrir nos variétés locales **: Canada blanc** de la Creuse, **Bonnet Carré**, **Des Châtres**, **Lombard** (ou De l'Estre), **Belle Fille** de la Creuse, **Feuilloux**, … pas toujours calibrées ni d'un bel aspect mais indemnes de produits de traitement !

Moyennant une adhésion annuelle de 30 €, vous pourrez apprendre à planter, greffer, tailler, reconnaître vos variétés et valoriser vos fruits (pasteurisation par ex.) ... Vous recevrez également une revue trimestrielle (brochure technique).

***Contacts* : Hélène BARONI, Présidente : 05 55 81 04 19 - Emmanuel GASPARD, Secrétaire : 06 38 28 22 90.**

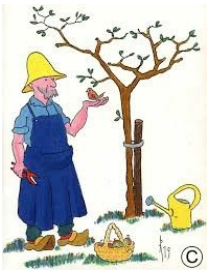

Pomme originaire de Creuse, elle était produite au Domaine des Châtres, à Sainte-Feyre. Variété vigoureuse, fertile et rustique, elle est sensible à la tavelure mais peu aux autres maladies et insectes. Conservation moyenne, fruit moyennement juteux, parfumé et goûteux, très bon fruit de table et à cuire.

Pomme « Des Châtres »

Appelée aussi Reinette de Ste-Feyre ou Reinette des Châtres

LAUREATS AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2018

Catégorie maison avec jardin très visible de la rue

Mme Catherine Truffy (1er prix), Mme Cathy Sénéchal (2ème prix)
Mme Elisabeth Martin (3ème prix), M. Philippe Gouttelard (4ème prix),
Mme Odette Sucher (5ème prix)

Catégorie fenêtres et murs

Mme Annie Tourte (1er prix), Mme Frédérique Dussot (2ème prix),

Mme Evelyne Lapine (3ème prix)

Catégorie balcons et terrasses

Mme Martine Versini (1er prix), Mme Danièle Durand (2ème prix),
M et Mme Giroix Christophe (3ème prix), M. Pierre Delprat et
Mme Béatrice Fougerard (4ème prix)

Catégorie décor floral installé sur la voie publique

M et Mme Naessens J.C. (1er prix) Mme Gisèle Royère (2ème prix)

SAINTE-FEYRE EN MARCHE

Encore une année qui s'achève mais malheureusement dans un climat violent de désespoir, révélateur de la détresse de beaucoup de nos concitoyens, ouvriers, salariés, fonctionnaires, agriculteurs, retraités, jeunes etc … nous ne pouvons rester indifférents, nous sommes tous confrontés aux mêmes sentiments d'injustice et d'impuissance dans une société qui part à la dérive.
L'impuissance nous la ressentons aussi au sein de notre conseil municipal, où en tant qu'élus de "l'opposition" nous nous heurtons malgré les apparences à un mur d'incompréhension et au manque systématique d'informations.
Un bon exemple à ce sujet est le problème d'eau rencontré fin novembre où à aucun moment nous n'avons été informés. Comment peut-on comprendre la situation, relayer l'information et participer à la recherche de solutions ?
L'impuissance nous la ressentons, aussi, au sujet des propositions, remarques, suggestions formulées par certains de nos concitoyens, que nous avons relayées à plusieurs reprises et qui à ce jour sont restées lettres mortes. Pour exemples : mise en place d'un composteur au cimetière, réalisation de places d'arrêt minute devant les commerces du bourg, création de la rue de l'étang à Meyrat, intervention de sauvegarde du lavoir de Villecusson, mise en place du tri sélectif dans les salles communales etc …
Dans ces moments difficiles, donnons plus de sens au rôle d'élus que nous sommes, mobilisons toutes nos forces pour l'intérêt général, nous ne serons jamais de trop pour bien faire.

Travail, solidarité, écoute, entraide, bienveillance, telle devrait être NOTRE devise commune et évidemment communale …
L'équipe de Sainte-Feyre en marche vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, d'agréables fêtes et une bonne et heureuse année 2019.
Pierre AUGER - Isabelle GASPARD - Olivier DURAND

Vous pouvez nous retrouver sur notre blog : http://sainte-feyre-en-marche.over-blog.com/
Et nous sommes toujours à votre disposition au téléphone : 06 33 15 51 16,
par mail : sainte-feyre-en-marche@orange.fr

Vivre à Sainte Feyre, un choix »

Chère concitoyenne, cher concitoyen,
Une nouvelle page se tourne pour aborder une dernière année de mandat qui sera rythmée par une campagne pour les élections européennes qui, je l'espère, sera riche en débats afin de nous éclairer sur cette énorme « machine » qu'est l'Union Européenne parfois si loin du citoyen que nous sommes ... La vocation initiale était de garantir la Paix en Europe, ne l'oublions pas ! Actuellement, elle doit se donner des outils pour lutter contre la crise économique et les problématiques écologiques. Le vote de chacun de nous tracera notre avenir démocratique pour les années à venir et celui de nos enfants.
Concernant notre commune, une proposition de la préfecture pour un projet de commune nouvelle a fait l'objet d'un débat au sein du conseil municipal mais également avec les élus des trois autres communes concernées. La réponse collective des élus symbolise notre inquiétude et notre attachement à nos territoires de proximité et avant tout aux échanges que tout élu peut avoir avec chaque concitoyen. Une réorganisation des communes sera nécessaire mais ne pourra se construire qu'avec la participation de chacun dans l'intérêt de tous pour une meilleure politique de proximité basée sur un projet de vie communal : Une réflexion qui devra être menée au cours des prochaines élections municipales de 2020.
Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et l'espoir d'une bonne et belle année 2019, avec une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui sont seuls et en souffrance.

LIBERTE – FRATERNITE –EGALITE – LAICITE
doivent rester les fondements de notre République

Sylvie BACHELART, conseillère municipale.

Le château de Sainte-Feyre

Depuis la route d'Aubusson, vous le verrez apparaître, majestueux, dominant le bourg de ses hauts toits pentus et encadrés de ses communs, le château a traversé les décennies mais son histoire débute bien avant sa construction au XVIIIème siècle.

On retrouve de nombreuses traces du château féodal dans les archives : en effet, au moyen-âge, en pleine guerre de 100 ans (1337-1453), le château pouvait accueillir une garnison de 1000 hommes armés pour faire face aux anglais qui dévastaient le Limousin et la Haute-Marche alors situés à la frontière des terres détenues par Philippe-Auguste (Roi de France) et Jean Sans Terre (Roi d'Angleterre), le département se trouva exposé aux ravages des armées.

C'est durant cette période, en 1439, que le Roi Charles VII de passage à Guéret, fit séjourner son fils le Dauphin Louis XI à Sainte-Feyre alors en possession de Guillaume Piedieu, Lieutenant du Sénéchal de la Marche. Charles VII reviendra à Guéret un an plus tard.

Un siècle plus tard, le château est composé d'un corps de logis avec 6 tours (une à chaque angle et une au centre des grandes façades) ainsi qu'une chapelle dédiée à Saint-Hubert (patron des chasseurs). Plus tard on retrouvera la chapelle du château située actuellement en face de l'école maternelle. Dans l'enceinte du château, la basse-cour accueille trois foires sans octroi chaque année.

La famille Piédieu, qui changea son nom en De Sainte-Feyre, donna de nombreux écuyers au Roi, notamment Pierre de Sainte-Feyre dont on parle jusqu'en Italie ainsi qu'Hélie de Sainte-Feyre, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Henri IV.

Suite à la mauvaise fortune de la famille Piédieu, l'histoire du château de Sainte-Feyre a croisé celle de la famille Mérigot. En effet, le 23 octobre 1609, Mathurin Mérigot, Seigneur de la Tour-Saint-Austrille, Conseiller du Roi, châtelain et juge civil et criminel pour Sa majesté et châtellenie d'Ahun, acheta la terre de Sainte-Feyre à Hélie qui possédait également le château de Blancafort dans le Cher mais ruiné et endetté il se voit saisir ce château qui sera ensuite adjugé par le parlement à Claude de Faucon.

Le titre de Sénéchal de la Marche a été possédé héréditairement par la famille Mérigot depuis Gabriel Mérigot, chevalier, Seigneur de Sainte-Feyre (fils de Mathurin Mérigot, maître des requêtes de la Reine Marie de Médicis et lieutenant général pour le roi en la sénéchaussée de la Marche) et ceci jusqu'à la révolution française. Les armes de la famille Mérigot sont : azur au chevron d'or, chargées de trois coquilles Saint-Jacques et accompagnées de trois molettes d'éperon d'argent.

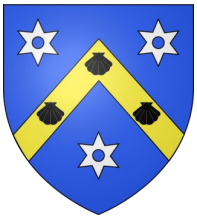

Le 6 juin 1758, le Marquis de Sainte-Feyre, Alexandre-Philippe-François de Mérigot épouse Marie de Soudeilles, fille du Marquis de Soudeilles, en Corrèze. Il lui offre comme cadeau de mariage le château actuel.

Construit entre 1758 et 1762, il est de style Louis XIV style classique, il mesure 45m de long et 15 m de large avec le sens des proportions, des compositions symétriques et équilibrées, des lignes simples et sobres. Pour ce faire, le Marquis choisit l'architecte Joseph Brousseau à qui l'on doit également le Palais Episcopal proche de la cathédrale Saint-Etienne de Limoges. Le château sera sa première réalisation. Il sera le plus grand et sûrement un des plus soignés et des plus beaux du Comté de la Marche. Il fut dit à son sujet qu'il était «le Versailles de Guéret». Au niveau architecture, il est le seul à avoir des corbeaux sculptés notamment. Le marquis fut tellement enchanté qu'il lui demanda d'être le parrain de son fils en 1762.

Le château a bien évidemment connu la révolution, le Marquis présida l'assemblée générale des trois ordres de la sénéchaussée de la Haute-Marche, tenue à Guéret à partir de 23 mars 1789. En 1793, après la mort du Roi Louis XVI, afin de pouvoir porter le deuil en toute discrétion les nobles on enduit de suie les façades des cheminées. On retrouve au deuxième étage du château quelques cheminées peintes en noir. Cette même année trois pièces de canon en cuivre furent transférées du château à Guéret.

Le château de Sainte-Feyre (suite)

Dans les années 1820, le Marquis de Ligondès, propriétaire, a transformé les communs en ferme modèle et pour que les vaches puissent aller dans les prés sans passer par le jardin à la française, il a fait déplacer le mur côté chapelle.
Durant les années qui suivirent, le Château a connu différents propriétaires dont certains le perdirent aux jeux. Un ancien propriétaire ayant brûlé des archives du Château, il existe un vide historique sur celui-ci et malheureusement les archives départementales n'ont pas plus d'informations. Au cours du XXème siècle, le Château était habité par différentes familles et racheté par les propriétaires actuels en 2007.
Ces derniers ont pour souhait de rendre sa splendeur au château partiellement classé aux Monuments historiques par deux arrêtés du 18 mai 1967: Façades et toitures du château et des communs ; l'allée d'accès au château et la cour d'honneur ; l'ancien tapis vert et du 22 décembre 1986 : les deux halls ; l'escalier ; le grand salon y compris son plafond ; la grande salle à manger (sauf le plafond) ; les salles du sous-sol.
Pour ce faire, ils ont engagé ces dernières années de nombreux travaux de restauration ainsi que la conciergerie à l'entrée du château.
Le château proposera très prochainement des chambres d'hôtes. Il est ouvert au public du 15 juillet au 31 août, ainsi que pour les journées du Patrimoine en Septembre. Cette année 250 visiteurs sont venus le découvrir ou le redécouvrir lors des Journées du Patrimoine.
Si vous avez des informations, anecdotes, documents, souvenirs à partager vous pouvez contacter les propriétaires qui seront heureux de vous recevoir.
Contact : www.chateaudesaintefeyre.com
tél. : 06 10 14 76 92

Source / nobiliaire du diocèse et généralités de Limoges de l'Abbé Joseph Nadaud
Archives parlementaires : cahier de la noblesse de la sénéchaussée de Haute-Marche

BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA DU GRAND GUERET

La Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret va proposer aux habitants de son territoire un service de portage à domicile entièrement gratuit à partir de décembre 2018 / janvier 2019.

Ce service s'adresse aux personnes qui habitent sur le territoire et ne pouvant pas se déplacer. Un bibliothécaire se rend au domicile de ces personnes, **sur rendez-vous**, afin d'aider au mieux le lecteur dans ses choix.

Une grande diversité de documents est mise à disposition : romans (dont certains en gros caractères), documentaires, biographies, revues, journaux, CD, DVD, Blu-Ray et textes enregistrés.

Il est possible d'emprunter jusqu'à **20 documents** (6 livres, 6 revues, 4 CD, 4 DVD/Blu-Ray) pour **4 semaines**.

A l'issue de cette période, le bibliothécaire vient récupérer les documents et peut ainsi en proposer de nouveaux.

Pour bénéficier de ce service, entièrement **gratuit**, il faut contacter la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret en laissant ses coordonnées aux bibliothécaires chargés de ce service (Sylvain Duqueroix et Isabelle Sauvage), au **05.87.63.00.08** du mardi au samedi de 10 h à 17 h.

Bibliothèque de Sainte-Feyre

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h00-18h00 ; Mercredi : 15h00-17h00 ; Jeudi : 16h00-18h00 ; Samedi : 10h00-12h00

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite pour les habitants de la communauté d'agglomération du Grand Guéret. D'autre part nous faisons appel aux personnes intéressées par le bénévolat en bibliothèque, afin d'agrandir l'équipe actuelle. Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 05.55.80.00.17.

La fête du livre 2018

Notre fête du livre qui s'est déroulée le dimanche 18 mars 2018, a rencontré une nouvelle fois un grand succès. Nous avons eu la chance d'accueillir Anny Dupérey, ce qui a contribué à la réussite de cette journée. Une quarantaine d'auteurs et d'intervenants tous confondus étaient présents, à la rencontre de leurs lecteurs venus très nombreux en ce dimanche de printemps. La Bibliothèque multimédia intercommunale, a mis à notre disposition leur caravane dans laquelle Sylvain Duquéroy proposait des animations autour du livre. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la date de la prochaine fête du livre qui se déroulera le dimanche 24 mars 2019, nous vous y attendrons très nombreux !!

Coquelicontes 2018

Cette année nous avons accueilli François Moïse Bamba le mercredi 30 mai 2018, qui nous a présenté « Paroles de femmes de mon village ». Ce conte rendait hommage à la société matriarcale du Burkina Faso, où la sagesse est transmise par les femmes, au travers de comptines qui accompagnent les gestes du quotidien.

Temps forts 2019 :

- **La « Bibi-mobile » accueille toujours les enfants de l'école élémentaire chaque mardi de 13h00 à 13h20, pour le quart d'heure de lecture.**
- **Fête du livre le dimanche 24 mars 2019**
- **Marche littéraire au mois d'Avril (date à définir) avec M.Auxiètre au profit de l'association Laurette FUGAIN.**
- **Coquelicontes se déroulera du 13 au 26 mai 2019.**

SITE INTERNET

Vous avez pu constater que depuis plusieurs mois, notre site internet est inaccessible. Ce problème est indépendant de notre volonté et nous nous en excusons. Cependant, nous travaillons actuellement à l'installation d'un nouveau site INTERNET qui vous donnera, nous l'espérons, entière satisfaction.

Une information sera transmise lors de sa mise en service.

ETAT CIVIL

ILS SE SONT DIT OUI :

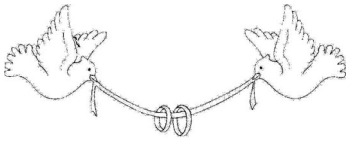

SADOUNI Laurent et RICARD Manon le 19 mai 2018 (4 route de Meyrat)
VINET Baptiste et NYD Cécilia le 09 juin 2018 (74 les Bains d'en haut)
FLOQUET Jimmy et IBARS Céline le 23 juin 2018 (18 rue du Puy, Les Bruyères)
SCHANDEL Frédéric et ANDRIEU Céline le 21 juillet 2018 (5 Les Bains)
LECLERCQ Dimitri et ANG-HO Mégane le 04 août 2018 (27 la Chabreyrolle)
BILLOT Cédric et RECHIGNAT Delphine le 18 août 2018 (19 rue du Puy Les Bruyères)
CARTON Philippe et FOURGEAU Katia le 15 septembre 2018 (3 Allée de la Gare)
RECHIGNAT Hervé et EMMENDOERFFER Caroline le 22 septembre 2018 (38 Villemeaux)

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NES

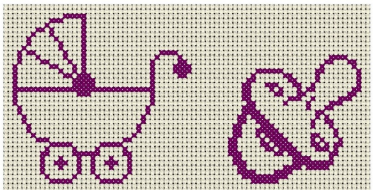

BOUTET Grégory né le 16 février 2018 (46 Villepetout)
COURRIER Anaé née le 21 février 2018 (2 rue des Pommiers)
BOURLAUD Alice née le 25 février 2018 (25 Le Theil)
BIALOUX Arthur né le 16 mars 2018 (9 Villedard)
PUICHEVRIER Léana lnée le 06 avril 2018 (30 route de la Gare)
GARON Lucie née le 26 avril 2018 (26 Meyrat)
SALESSE-LAVERGNE Gabriel né le 28 avril 2018 (31 Meyrat)
BASTIER Liam né le 25 mai 2018 (6 rue des Châtaigniers)
ANDRE Eliott né le 1er juin 2018 (35 Neuville)
LEDUC Paul né le 26 juin 2018 (1 Villasmeillas)
BLOIS Gaétan né le 16 juillet 2018 (4 Villedard)
BARNICOT Romy née le 01er août 2018 (11 Place Saint Hubert)
MARION MONTURET Inès née le 09 août 2018 (13 rue des Cerisiers)
LADENIZE MARTINEZ Léon né le 30 août 2018 (20 Peuplat)
ROUILLARD Eléna née le 05 septembre 2018 (24 Pommeret)
FERREIRA DARDANNE Owen né le 09 septembre 2018 (11 La Villatte)
DAUDET Athanais née le 07 septembre 2018 (40 Le Theil)
AUBRUN Joseph né le 14 septembre 2018 (48 Villepetout)
BIERLING Lena née le 22 septembre 2018 (9 La Chabreyrolle)
GROLEAU Julia née le 23 septembre 2018 (56 Les Bains)
NUELLAS Zélie née le 30 septembre 2018 (35 La Villatte)
DOS SANTOS MALHADO Paolo né le 07 octobre 2018 (6 rue des Pêchers)
BIALOUX Timéo né le 14 octobre 2018 (8 Villecusson)
AUBRY DÉOM Axel né le 02 novembre 2018 (58 Les Bains d'en haut)

Hélas, certains nous ont quitté

GIVERNAUD Suzanne ép PERKOWICHE décédée le 26 décembre 2017
CHEBANCE Georges décédé le 11/01/2018 (54 route de Puychauveau Charsat)
JOLY Alice décédée le 19/01/2018 (17 La Valette)
GRANDSEIGNE Ginette née DECEMBRE décédée le 17/01/2018 (1 square de la Liberté)
BONNET Philippe décédé le 13/01/2018 (59 Neuville)
VALADAUD André décédé le 26 janvier 2018 (4 Les Bains)
CHOPINET Robert décédé le 22/01/2018 (29 rte de Meyrat)
CHATREIX Louis décédé le 06/02/2018 (4 Les Bains)
PLANTELIGNE Jean décédé le 17/02/2018 (38 Meyrat)
PÉNOT Claude décédé le 15/02/2018 (2 rue des Bouchers)
GIRAUD Christiane née SCHWARTZ décédée le 06 mars 2018 (15 place St Hubert)
AUCHERE Monique vve CHASSOUX décédée le 01er avril 2018 (6 La Villatte)
SYLVAIN Camille décédé le 13 avril 2018 (65 Les Bains)
PENSA Yvonne décédée le 21 avril 2018 (7 route du Gaudy)
GUINOT Christiane née PLOSKI décédée le 23 avril 2018 (20 Le Puy Durand)
DALBY Michel décédé le 28 mai 2018 (16 Place Saint-Hubert)
SOLDAT Yvette épouse ROBY décédée le 05 juin 2018 (14 Bois Valette)
DALBY Aline vve CANDALOT décédée le 05 juin 2018 (Neuville)
VILLELY Marie ép BRIAND décédée le 15 juin 2018 (21 Le Theil)
RIMOUR Raymond décédé le 16 juillet 2018 (22 Le Petit Changon)
COMBELLES Eliane vve MARCHE décédée le 16 août 2018 (4 les Bains)
HENRIQUE Antonio décédé le 06 octobre 2018 (18 La Villatte)
PERRET Jacqueline décédée le 28 novembre 2018 (12 Villasmeillas)

Recensement de la population :

Commune de Sainte-Feyre :

Population totale au 1er janvier 2018 :
2 588 habitants

Informations pratiques

Centre hospitalier de GUERET : 05.55.51.70.00
Clinique de la Marche : 08.26.39.99.10
Pharmacie « Les herbes du loup » 2 route d'Aubusson à STE FEYRE : 05.55.80.00.30
Centre Médical National, 4 les Bains à Sainte-Feyre: 05.55.51.40.00

En cas d'urgence, notamment la nuit et les jours fériés, faire le 17, qui donne suite, soit avec le médecin de garde, soit avec le SAMU (15). Présence d'un défibrillateur au niveau du portail de l'école élémen-

Spécialistes paramédicaux installés sur la Commune

Infirmiers :
Cabinet DALBY-VERNEUIL Sylvie, 1 rue des Poiriers, Cher de Lu Sainte-Feyre, tél 06.30.99.23.11
DUFAUD Carine, 20 Villasmeillas Sainte-Feyre, tél 05.55.81.15.97 ou 06.83.46.37.83
DUCLOY-AMEAUME Nicole, 38 Villasmeillas, Sainte-Feyre, tél 05.55.61.98.58
Cabinet LEBOUIL Stéphanie, à Sainte-Feyre Tél 05.55.81.18.56
MARGNE Dominique, 28 rue du Puy Durand Sainte-Feyre, tél 05.55.81.10.75

Orthophoniste :
TOSSOU- GBAGUIDI Nadine, 35 Le Pont à la Dauge, Sainte-Feyre Tél : 05.55.41.49.39
CASAS Caroline, 30 La Chabreyrolle, Sainte-Feyre, Tél : 07.86.73.98.22
Ostéopathes :
JACQUET Michel, 7 rue des Pommiers, Sainte-Feyre Tél : 05.55.51.91.98
CHASSAGNE David, 21 Le Pont à la Dauge, Sainte-Feyre Tél : 05.55.51.06.93
Kinésithérapeute :
COMPÈRE Régis, 14 route des Lavoirs, Sainte-Feyre Tél : 05.55.62.16.40
Ambulancier : Creuse Ambulance, 17 les Quatre Vents Sainte-Feyre Tél 05.55.52.21.71

Assistantes maternelles agréées au 1er octobre 2018

ARNAUD Martine	56 Neuville Ste Feyre	05.55.81.18.35
AUDEBERT Christine	52 Charsat Ste Feyre	06.87.55.18.25
CERCLIER Lydie	13 Charsat, Domaine de Bellevue Ste Feyre	06.31.73.80.00
CHASSAGNE Delphine	33 La Villatte Ste Feyre	05.44.30.01.84
DAGOIS Paulette	32 Les Bruyères Ste Feyre	09.53.73.00.69
DAGUENET Cécile	41 Village du Château Ste Feyre	05.55.80.03.34
LACHERADE Claudine	Route des Lavoirs Ste Feyre	05.55.51.96.14
LAMOUCHE Stéphanie	39 Village du Château Ste Feyre	05.55.41.05.27
LESCHER Claudine	19 Village du Château Ste Feyre	05.55.81.13.84
MARTIN Monique	17 Le Breuil Ste Feyre	05.55.51.28.40
MARTIN Stéphanie	31 Charsat Ste Feyre	05.55.41.29.51
TILLOT Sandrine	6 rue du Puy Durand Ste Feyre	05.55.81.12.45
VIGNERON Brigitte	30 Peuplat Ste Feyre	05.55.81.02.23

Nouveau commerçant et artisan installé depuis notre dernier bulletin :

Monsieur ROGER Raphaël, électricien, 63 Les Bains, 23000 SAINTE-FEYRE
Tél. 05.55.41.43.56 ou 06.50.27.87.54

SOMMAIRE

Le mot du Maire :..... 2
Hommage à Christiane GUINOT :..... 3
Votre Conseil Municipal :..... 4
Les commissions municipales :..... 5
Le Personnel de la collectivité : ..... 6 et 7
Budget 2018 : ..... 8 et 9
Vie scolaire :..... 10 et 11
Eau et assainissement ; Cérémonie du 11 novembre :..... 12
L'urbanisme (Cher de Lu) :..... 13
Voirie et Evolis : 14
Travaux bâtiments communaux, la santé de nos forêts :..... 15 et 16
La vie associative :..... 17 et 18
La vie associative—calendrier du 01er semestre 2019 :..... 19
Les Croqueurs de pommes, Le Fleurissement : 20
Tribune libre :..... 21
La Château de Sainte-Feyre, la bibliothèque multimédia..... 22 et 23
La Bibliothèque municipale..... 24
L'Etat civil :..... 25
Informations pratiques :..... 26
Sommaire :..... 27

ELECTIONS

Les inscriptions sur les listes électorales seront prises en compte jusqu'au 31 décembre 2018 à 16 heures.

Prochain scrutin 2019 : Elections européennes le 26 mai 2019

Bulletin réalisé en 1350 exemplaires

Directeur de publication : Nadine Dufaud

Assistants de réalisation : G. Demarly, M. Laroche

Distribué par les agents communaux

Nous remercions très sincèrement Jean-Claude FEVRIER pour l'ensemble de ces photos